

Pour diffusion immédiate
Le 1er avril 2014

Le calendrier scolaire est établi pour les trois prochaines années, soit de 2014 à 2016

WHITEHORSE — À la suite d'une consultation auprès de ses partenaires, le ministère de l'Éducation a dévoilé aujourd'hui un nouveau calendrier scolaire de trois ans. Pour toutes les écoles de Whitehorse, le début de l'année scolaire aura lieu à la même date et la relâche du printemps durera deux semaines. Les écoles en milieu rural auront davantage de flexibilité relativement aux dates, et ce, afin qu'elles puissent mieux s'adapter aux besoins régionaux et aux traditions culturelles de leurs collectivités.

« Aux fins de planification, cette approche offre une plus grande certitude pour les trois prochaines années, tout en maintenant la flexibilité dont les écoles rurales ont besoin », a déclaré la ministre de l'Éducation, M^{me} Elaine Taylor. « Je remercie toutes les personnes qui ont participé au processus de consultation sur le calendrier scolaire et fourni des commentaires. »

Les résultats d'un sondage mené par un de nos partenaires sur les choix de calendrier scolaire ont été présentés à des conseils scolaires, des administrateurs et à l'Association des enseignants et des enseignantes du Yukon. L'appui massif à l'égard d'un calendrier sur trois ans et d'une date fixe de début d'année scolaire à Whitehorse a déterminé la nouvelle approche adoptée relativement à l'établissement du calendrier.

Toutes les écoles primaires et secondaires de Whitehorse commenceront leur année scolaire la même journée en 2014, 2015 et 2016, soit le lundi précédant la fête du Travail.

Pour leur permettre de tenir compte des besoins saisonniers à l'échelle locale, des traditions culturelles et des activités menées sur les terres ancestrales, les conseils scolaires en milieu rural pourront choisir parmi trois dates offertes pour l'entrée en classe et déterminer si la relâche printanière doit durer une ou deux semaines.

Le calendrier scolaire de chacune des écoles continuera cependant de s'étendre sur 186 jours, soit 180 journées d'enseignement, trois journées pédagogiques déterminées par le Ministère et trois journées pédagogiques déterminées par les conseils scolaires.

Pour en savoir plus :

Résultats du sondage sur le calendrier scolaire : www.education.gov.yk.ca/fr/kto12/calendar_consultation.html

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
elaine.schiman@gov.yk.ca

Mark Hill
Communications
Éducation
867-332-5082
mark.hill@gov.yk.ca

Communiqué numéro 14-081

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.